TENNIS LIGUE RÉUNION

Août 2018 / Numéro 6

UN CLUB, UNE HISTOIRE

Ce mois-ci, retour sur l'histoire du plus grand club actuel de la Réunion avec ses 11 courts et un effectif de plus de 700 membres qui a même atteint les 1300 il y a quelques années, celui que certain(e)s s'obstinent à nommer encore le Club des Mascareignes, une dénomination qu'il a pourtant officiellement perdue en 1986, il y a plus de 30 ans donc, suite à son rachat par la commune, devenant alors le Tennis-club municipal du Tampon.

Le monumental sigle en béton situé à l'entrée de la partie « historique » du club.

Le Club des Mascareignes

Le TCMT est d'abord le fruit de la volonté d'un homme : Patrick Isautier, un industriel en vue qui sait à la fois gérer avec efficacité et déléguer, une nécessité quand on a, comme lui, un emploi du temps chargé.

Souhaitant s'initier au tennis, il s'inscrit au Club des Mascareignes, à Trois-Mares, une association fondée le 10 juillet 1962 qui ne dispose que d'un seul court pour une trentaine d'adhérents. Son but, lit-on au *Journal officiel* : « Grouper les bonnes volontés pour collaborer à la constitution d'un centre de réunion agrémenté du plus grand nombre d'avantages possible, lecture, sports, jeux, etc. Des soirées musicales et dansantes pourront être organisées sur l'initiative du comité. » On le constate : dans cette déclaration officielle il n'est nullement question de tennis.

Les premiers statuts, dans leur article 1, n'en parlent pas non plus : « L'association dite Club des Mascareignes, fondée en 1962, a pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports », sans plus de précision. L'article 2, alinéa 1 concernant les « moyens d'action », n'est guère plus explicite : ceux-ci « sont la tenue d'assemblées périodiques, la publication d'un bulletin, les séances d'entraînement, les conférences et cours sur les questions sportives, et en général tous exercices et toutes initiatives propres à la formation physique et morale de la jeunesse. »

Voilà qui est certes noble, mais bien vague (ne s'agit-il pas d'ailleurs des actions envisagées plutôt que des moyens d'action ?). C'est pourtant bien le tennis qui sera la principale activité club qui ne compte, en 1968, que vingt-quatre joueurs (dix-sept hommes, dont deux « juniors », et sept dames). La cotisation mensuelle est de 1 750 francs CFA, soit 5,25 euros. Son président est alors Albert Peyron.

Insatisfait de son fonctionnement, Patrick Isautier acquiert un terrain d'environ un hectare entre la Rivière

Le TCMT aujourd'hui vu du ciel

< Patrick Isautier, ici le 21 septembre 2013 lors des 50 ans de la Ligue réunionnaise de tennis qu'il présida pendant 16 ans, soit quatre mandats, de 1976 à 1992.

Gérard Ah-Chine et Michel Boullay, premiers champions de la Réunion de double (en 1966) >

d'Abord et un de ses bras qu'il met à la disposition de l'association au début des années 1970 contre le paiement d'un loyer mensuel de 3000 francs et l'entretien des installations. Il y a là quatre terrains, dont deux en terre battue (en réalité, à cette époque, un mélange de scories, de tuf et de sable blanc), une piscine et un local. La cotisation est alors de 100 francs par mois pour un célibataire et 120 francs pour une famille.

Le club, un des plus hauts de l'île, occupe encore aujourd'hui ce site vallonné tout en longueur bien compliqué à aménager.

Le 22 novembre 1974, il adopte de nouveaux statuts. En 1976, il acquiert un groupe électrogène de 50 kwh pour éclairer les terrains et les courts 1 (le « central » d'aujourd'hui baptisé il y a quelques années Jean-Claude Hoareau) et 2, sont équipés d'un arrosage automatique qui ne servira pas longtemps eu égard à sa propension à faire des flaques. Une armoire électrique est installée en 1978.

Comme les autres « grands » clubs locaux, il possède un *club house* qui permet de lire, de regarder la télévision, de jouer au bridge et de pratiquer des activités telles que le ping-pong et les fléchettes. Il est, en outre, équipé d'une piscine semi-olympique très appréciée dans cette cité à l'écart de la mer. S'il ne compte encore aucun des meilleurs joueurs de l'île, sa politique de formation – dans ce domaine, Yvan Volk, qui en sera chargé de 1979 à 1984, jouera un rôle majeur – commence à porter ses fruits puisqu'en 1976, il remporte tous les titres de champions de la Réunion chez les « jeunes ».

Il y a 80 cotisants à la fin des années 70. Leurs cotisations permettent essentiellement de payer la location des installations à Patrick Isautier, passée à 5000 francs mensuels en 1980, puis à 6000 francs en 1981, un montant qui doit désormais être révisé de 12% chaque année, ce qui nécessite une augmentation régulière des cotisations. Parallèlement, le club emprunte une forte somme au propriétaire pour

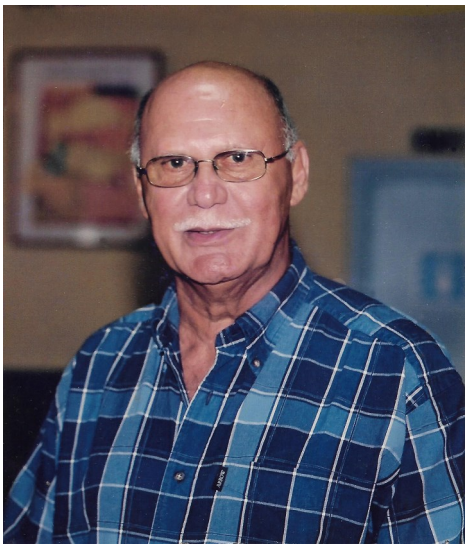

Jean-Claude Hoareau, vice-président à partir de décembre 1998, trop tôt disparu, dont le court n° 1 porte aujourd'hui le nom.

Ci-dessous, de gauche à droite : Robert Jouault, Jeanine Boullay, championne de la Réunion en 1975 et 1977, et Pierre Hoarau ; au second plan, M. Carrère. On remarquera que le bar n'a guère changé depuis les années 1970, date probable de cette photo...

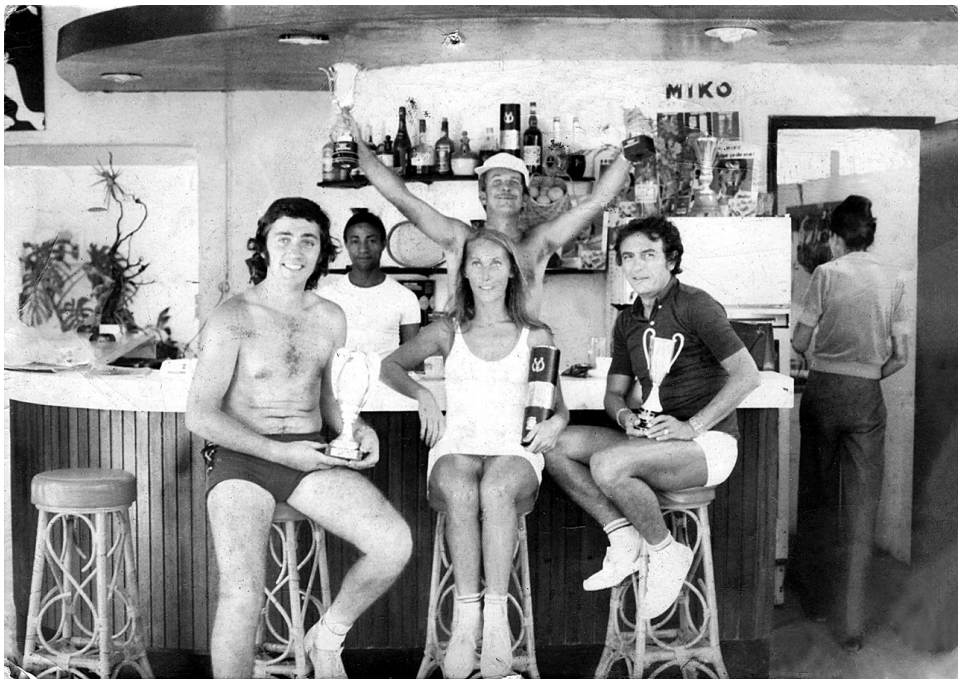

réparer les installations et construire un cinquième terrain. Début 1983, la situation est dramatique : les cotisations sont passées à 200 francs pour une famille, le loyer est désormais de 7000 francs et l'état des installations est catastrophique. Une trentaine d'adhérents puis le comité directeur lui-même démissionnent. La fermeture du club est envisagée. A l'AG du 7 juillet 1984, le nouveau comité directeur informe les adhérents de la décision du propriétaire de vendre.

Le tournant de 1985-86

La forte hausse du loyer, donc des cotisations, et la nécessité d'entretenir et de réparer les installations incitent donc le trésorier de l'époque, Jean Philippe, et le comité directeur à demander à la municipalité de faire une proposition d'achat du club, ce qu'elle fait. L'assemblée générale du 6 juillet 1985 décide d'accepter cette proposition à condition que les installations soient remises en état et que le jardinier (Alain Pajinadon depuis le 1er avril 1981) soit intégré dans le personnel municipal.

En contrepartie, le club s'engage à mettre ses installations, à savoir la piscine et les courts en dur, à la disposition des enfants des écoles les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h 30 à 15h 30.

Par ailleurs, il est décidé de supprimer le droit d'entrée tant que les effectifs sont inférieurs à 130 membres et de percevoir les cotisations sous forme de prélèvement automatique ou d'avance d'un an. En revanche, la licence et la formation des jeunes mineurs qui s'engagent à représenter le club en compétition sont prises en charge par le club.

Dans la foulée, les statuts du 22 novembre 1974 sont modifiés sous forme d'avenant et le club prend en 1986 sa dénomination actuelle de Tennis-club municipal du Tampon, ce qui permet de le différencier d'un autre club municipal tamponnais, le Tennis-club du Tampon (TCT).

De cette AG qui constitue un nouveau départ, naît aussi un nouveau comité directeur présidé par Jean Adam de Villiers avec Danielle Dreyfus comme secrétaire générale. En mai 1986, le club cesse de payer un loyer à Patrick Isautier. Désormais, la municipalité du Tampon est propriétaire du club, la gestion des installations étant concédée au club à titre gratuit dans le cadre d'un bail emphytéotique.

Histoire d'eau

Sa piscine est pour le TCMT à la fois un atout majeur et son talon d'Achille. Il est en effet de notoriété publique, dans le petit monde du tennis local, que le grand nombre d'adhérents du TCMT est en partie lié à la présence de deux magnifiques bassins chauffés. Mais un tel équipement est beaucoup plus fragile (et coûteux !) que des courts de tennis. En outre, il nécessite aussi l'emploi de personnels pour, d'une part, l'entretenir, tâche assumée depuis des années par Henri-Claude Ivaha, et, d'autre part, prendre en main les nageurs débutants, améliorer la technique des autres et animer des séances d'aquagym. Et ils auront été nombreux à assumer ces fonctions, de M. Barroil à partir de décembre 1992, à Boris Stora dans les années 2010 en passant par Emmanuel Brard au tournant du siècle jusqu'à Eric Brochier actuellement.

La piscine pèse lourd sur l'histoire du TCMT. Ainsi, la présidence de Marie-Claire Lamoureux est plombée, début 1991, par sa fermeture pendant de nombreuses semaines. Les frais sont tels que, sur proposition de M. Parent, il est décidé, lors de la réunion du 3 octobre 1991, de la raccourcir d'un mètre au moins. En effet, les normes de filtration sont moins sévères au-dessous de 240 m^2 que pour une surface de 250 m^2. C'est ainsi que la piscine du TCMT, longue jusqu'alors de 25 m. et large de 10, passe à 23,40 m de long.

A l'époque, elle n'est pas encore chauffée. Elle l'est à partir de 1996, année de l'achat de la première pompe à chaleur qui devra être remplacée en 2005 à l'aide d'un emprunt de 15 000 € ne couvrant qu'en partie son coût de 28 000 €.

En 2000, des travaux nécessitent sa fermeture pendant de longs mois et un emprunt de 150 000 francs auprès de la Banque de la Réunion pour faire face au coût total de 350 000 francs qui vont permettre la pose d'un nouveau carrelage, la mise en place de trois pompes et l'installation de 70 casiers. Entourée désormais de gazon offert par Hortigreen, sa remise en service n'a lieu que fin février 2001. Elle s'accompagne d'un règlement plus strict en matière d'hygiène et de sécurité.

En 2007, nouvelle dépense pour une pompe doseuse de chlore (2 124 €). Bien d'autres dépenses suivront. Ces dernières années, les déboires se sont en effet multipliés, coûtant fort cher au club qui doit, depuis 2016, payer ses dépenses en eau (comme en électricité) d'autant que l'on a découvert de nombreuses fuites. Pour couronner le tout, en janvier 2018, la tempête Berguitta a causé des ravages qui ont nécessité de gros travaux très coûteux et une fermeture de plus de six mois jusqu'à la réouverture tant attendue le mardi 31 juillet.

Le grand bassin dans les années 90

Elu maire en mars 1983, André Thien Ah-Koon, saura le rappeler en assistant à des assemblées générales du club, dans une période où elles étaient particulièrement animées. Il est vrai qu'on se bousculait pour être membre du comité directeur… Un phénomène bien oublié aujourd'hui !

Forte expansion

Le but du maire est de réaliser un important club au Tampon. Et, malgré les vicissitudes inévitables de la vie associative, l'objectif sera peu à peu atteint.

Fin 1985, les 137 familles adhérentes et les 360 membres disposent toujours de cinq courts, dont quatre éclairés, d'un bar avec service de restauration et de salles de réunion. Le droit d'entrée est désormais de 1000 francs et les cotisations mensuelles de 200 francs (environ 30 €) pour une personne seule, 225 pour un couple et 275 pour une famille a-

Le tournoi open

Il semble que la première édition de ce tournoi ait lieu en 1966. Elle met aux prises une trentaine de concurrents et se termine le 6 novembre par la victoire de Michel Boullay sur Joseph Soune-Seyne, du SC Saint-Louis, 6/0, 6/0, 6/3, au meilleur des cinq sets ! S'il n'y a pas de simple « dames », en revanche, il y a un double « messieurs » gagné, une fois encore par l'insatiable Michel Boullay associé à Gérard Ah-Chine. En revanche, en mai 1972, la Coupe Patrick-Isautier se limite au simple « dames ». Inscription : 1000 francs CFA (3 €), comme ailleurs, à régler à René Garenne.

En novembre 1973, a lieu le premier Mémorial Boullay, du nom du moniteur emporté en novembre 1972 à 33 ans par un cancer foudroyant. C'est alors une compétition par équipes qui se déroule l'année suivante au TCD, son premier lauréat. En novembre 1975, cette compétition devient un tournoi classique prévoyant des simples « hommes », « dames » et « jeunes de moins de 15 ans » et des doubles « messieurs » et mixtes. L'inscription est de 20 francs français (3 €) pour les adultes et les équipes de double et de 5 F pour les jeunes. Chez les hommes, la finale oppose les deux meilleurs joueurs de l'île, tous deux du BOTC : Jean-Yves Gaud et Benoît Woutaz, un nouveau-venu classé 0 arrivé en août pour enseigner le tennis dans son club, au TCD et également dans le cadre des formations pilotées par la ligue de tennis. Cette opposition, qui est déjà un classique, lui revient sur le score de 6/2, 6/1.

Au fil des années, évidemment, les tarifs augmentent. Ainsi, en 1977, il en coûte 25 francs (près de 4 €) pour participer aux simples chez les seniors, 10 francs chez les jeunes et 30 francs aux doubles, ce qui n'empêche pas la fréquentation de croître également : 200 joueurs et joueuses se rencontrent cette année-là pendant cinq semaines. Ils sont aussi nombreux en novembre 1979 et l'inscription, désormais fixée à 40 francs (6 €), donne le droit de participer à un tirage au sort. À gagner : un billet pour Maurice.

Pour l'édition d'octobre-novembre 1982, la taxe d'arbitrage, qui avait été adoptée comme dans d'autres tournois de l'époque, est abandonnée. Fin 1988, les rencontres doivent avoir lieu seulement en fin de semaine. Une curiosité : en 1998, le Mémorial Boullay, alors doté, grâce au parrainage de Citroën et de SFR, de 30 000 francs (plus de 4 500 €), figure dans le dépliant publicitaire qui présente la semaine des Florilèges, et ce à la rubrique Florisport.

Devenu *Open* de la ville du Tampon et désormais baptisé du nom des parrains qui se succèdent (Auto-Relais par exemple au début des années 2000), ce tournoi qui prend de l'ampleur – il y a environ 730 inscrits à l'édition 2011 et 700 à la suivante – invite depuis le milieu des années 1990, comme d'autres grands tournois de l'île, des grands noms de l'extérieur : ainsi, fin 2001 pour l'édition 2002, Mathilde Johansson, championne de France des 15-16 ans (-30) ou encore Antony Dupuis et Slimane Saoudi, respectivement 8e et 28e joueurs français, le deuxième l'emportant en finale sur le premier (7/6[7], 6/2), en décembre 2001 pour l'édition 2002, le Russe Andrei Chesnokov, Cédric Pioline et le Roumain Andrei Pavel, vainqueur en finale de Jérôme Hanquez (7/6, 6/3), l'année suivante, Fabrice Santoro, Marc Gicquel (quatre fois vainqueur consécutivement !) et Olivier Patience.

Editions	Messieurs	Dames
2018	Damien Lozano	Pauline Payet
2017	Clément Maas	Vanessa Ridolfo
2016	Ruben Ramirez-Hidalgo	Zarah Razafimahatratra
2015	Louis Quénessen	Ana Miguel-Ivern
2014	Simon Cauvard	Pauline Payet
2013	Thomas Grinberg	Magalie Girard
2012	Jonathan Milsztajn	Célia Respaut ****
2011	Médy Chettar	Célia Respaut ****
2010	Mickaël Llodra	Pauline Payet
2009	Augustin Gensse	L. Randriamanantena
2008	Nicolas Renavand	Émilie Loit
2007	Julien Jeanpierre	Émilie Loit
2006	Christophe Rochus	Émilie Scribot
2005	Jérôme Golmard	Stéphanie Courdavault
2004	Marc Gicquel	Karla Mraz
2003	Andreï Pavel	Karla Mraz
2002	Slimane Saoudi	Delphine de Winne
2001	Slimane Saoudi	Mélanie Gierens
2000	Dimitri Lorin	Caroline Hartmann
1999	Olivier Crivellaro	Élodie Alziari
1998	Jérémy Delimbeuf	Marjorie Ferrand
1997	Jérémy Delimbeuf	Alexia Ferrand
1996	Stéphane Graeff	Karine Quentrec
1995	Stéphane Grolier	Perrine Clément
1994	Jérôme Dumazer	Sandrine Chevy **
1993	Emmanuel Brard	Céline Ulrici ***
1990	Franck Devillers	Sandrine Chevy **
1987	Thierry Albert	Natacha Jouault *
1986	Daniel Dupuy	Natacha Jouault *
1985	Yannick Gicquel	Sylvie Treilles
1984	François Demaisoncelle	Sylvie Treilles
1983	Jean-Philippe Lecler	Sylvie Treilles
1982	Philippe Méniane	Sylvie Decampe
1981	Daniel Dupuy	Sylvie Decampe
1980	Pierre Gruchet	Jeanine Boullay
1979	Marc Aldebert	Betty Ébrard
1978	Jean-Yves Gaud	Betty Ébrard
1977	Yannick Gicquel	Jeanine Boullay
1976	Jean-Yves Gaud	Betty Ébrard
1975	Benoît Woutaz	Jeanine Boullay
1972		Jeanine Boullay
1966	Michel Boullay	

NB Pas d'édition 1989 en raison du changement des dates de la saison et pas de résultats pour 1988, 1991 et 1992 (pas de tournoi ?).
* Aujourd'hui Badré, ex-membre du comité directeur du club et actuel membre du comité directeur de la Ligue. ** Aujourd'hui Leclercq.
*** Aujourd'hui Potier ; **** Aujourd'hui Bottero.

Chaque année, le tournoi continue ainsi de faire venir des joueurs prestigieux comme le Belge Christophe Rochus, alors 43e mondial, vainqueur fin 2005 de l'édition 2006, ou encore Michaël Llodra, fin 2009. Les dames ne sont pas oubliées et on aura vu, ces dernières années, des Françaises de premier plan comme Nathalie Tauziat (ci-dessous avec Rémi Delafont), Émilie Loit, Camille Pin ou Virginie Razzano.

Sans doute ces têtes d'affiche attirent-elles du monde : 6 000 personnes auraient été dénombrées en 2006 et le traditionnel clinic du mercredi permet à 250 jeunes du club d'échanger des balles avec les champions invités et de faire le plein d'autographes.

Deux problèmes se posent inévitablement :

1. Si le coût, élevé, a longtemps été supporté par des parrains généreux (la BNPI, Foucque, SFR, etc.), ceux-ci se font de plus en plus rares.
2. Ces joueurs hors de portée des meilleurs locaux ne conçoivent-ils pas avant tout leur séjour réunionnais comme des vacances et les affrontements entre espoirs ou joueurs de second plan ne sont-ils pas susceptibles d'offrir un spectacle supérieur à celui proposé par des professionnels venus en touristes ? Autrement dit, et c'est la question que les dirigeants du club ont fini par se poser : ne vaut-il pas mieux faire venir uniquement de bons joueurs « négatifs », ce qui permettrait aux locaux d'envisager des « perfs » et d'améliorer ainsi leur classement sans être surclassés ? C'est cette politique qui est poursuivie désormais depuis quelques années.

vec enfant(s).

En 1986, un planiscope est acheté pour remplacer le cahier où les réservations des courts étaient parfois modifiées de façon intempestive. L'utilisation de « badges » sur ce tableau ne résoudra pas réellement le problème, pas plus que les réservations sur Internet adoptées en octobre 2012 pour partie, et depuis le 25 février 2013 pour la totalité des courts.

Fin 1987, sous la 1re présidence de Philippe Morel, le TCMT compte 380 membres. Deux nouveaux courts sont inaugurés en 1988 par son successeur, André Michalina. Le *club house* est repeint, des fleurs et des plantations diverses décorent un espace désormais plus agréable. Une section « bridge » est créée. Longtemps présidée par Danielle Dreyfus, elle sera fermée en février 1999, la plupart de ses membres n'étant pas sociétaires. Enfin, un moniteur à plein temps, Ludovic Ulrici, est recruté. Il y a maintenant 430 adhérents.

Début 1989, le TCMT est durement touché par le cyclone Firinga : arbres abattus, grillages couchés, *club house* endommagé, courts détériorés, voie d'accès en partie détruite. En attendant que la municipalité ait évalué les dégâts, des volontaires se retroussent les manches pour remettre partiellement les installations en état.

Un nouveau moniteur, Dominique Simonet, est recruté au début de la présidence de Marie-Claire Lamoureux, qui commence à la mi-décembre 1990. Il ne restera pas longtemps, quittant le TCMT pour le TC Saint-Pierre dès septembre 1991, et sera remplacé à partir du 6 février 1992 par Christophe Cridlig. Après son départ brutal un an plus tard, Emmanuel Brard, qui donnait déjà des cours, continue d'en assurer quelques heures chaque semaine. Il le fera jusqu'en 2004, date de sa prise de fonction de conseiller technique régional à la Ligue réunionnaise de tennis. En fait, la stabilité dans le corps enseignant ne survient au TCMT qu'avec l'arrivée d'Eric Guiraud à la rentrée de septembre 1994, recruté pour diriger l'école de tennis dont il assure l'ensemble des cours à partir du 1er décembre, assisté par François Adam de Villiers. Salarié à temps partiel à compter du 1er septembre 1996, devenu directeur administratif à partir du 28 décembre 1998, il ne quittera ses fonctions qu'en juin 2016, pour rejoindre le BOTC, après avoir marqué la vie du club au cours de ses 22 ans de présence.

A partir de 1994, des échanges sont organisés avec le club métropolitain de Beausoleil dont huit joueurs viennent participer au tournoi en octobre-novembre. Logiquement, quelques mois plus tard, six jeunes du TCMT, accompagnés par Eric Guiraud, lui rendent visite du 16 juillet au 3 août, puis 14 l'année suivante. Après deux nouveaux déplacements en 1997 et 1998, à Auch, il est décidé de mettre un terme à ces échanges jugés trop coûteux.

En 1996, les 575 licenciés du TCMT, dont 368 adultes, se parta-

Marie-Claire Lamoureux en 2010

Eric Guiraud entre Pierre de Rognard et Pierre Taupiac, président du TC Auch.

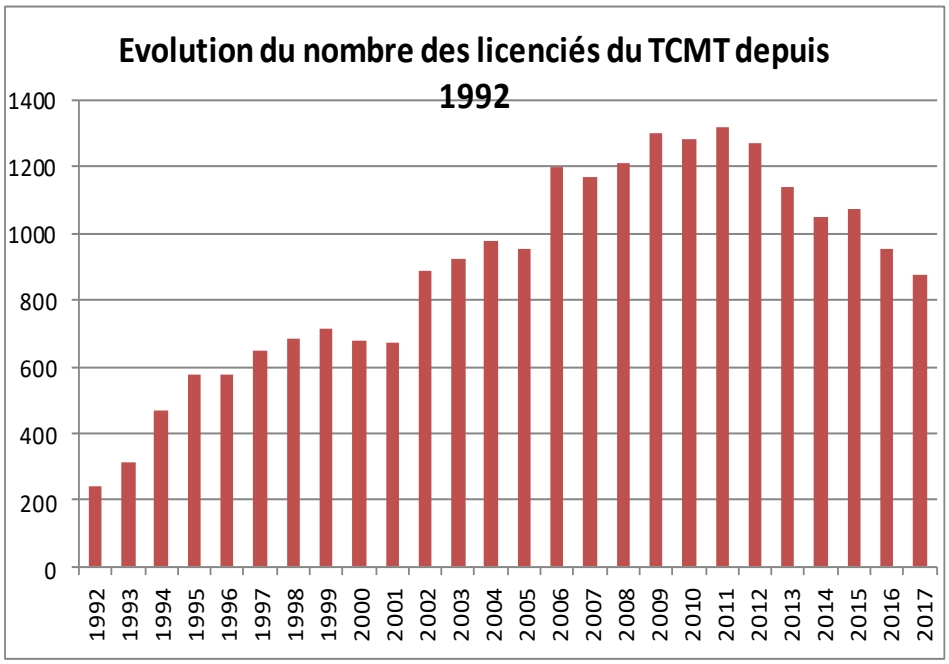

On le voit ci-contre : le TCMT a connu une expansion exceptionnelle jusqu'au tournant des années 2010, juste freinée par deux paliers, en 2000-2001, victime d'une très longue fermeture de la piscine, puis en 2005. Cette progression est particulièrement remarquable de 1992 à 1999, puis au début du siècle.

gent sept courts dont deux en terre battue sur plus de 10 000 m^2. Deux ans plus tard, les effectifs ont encore sensiblement augmenté, le nombre de courts passe à neuf en 1999 avec la livraison de deux nouvelles terres battues (les actuels 6 et 7).

Accueil et administration

Au cours des années 90, la multiplication des tâches administratives nécessite l'embauche d'une secrétaire. C'est chose faite à partir du 2 mai 1991, avec Françoise Pattiama, sous contrat emploi-solidarité, qui assure désormais l'accueil et les tâches administratives 20 heures par semaine à un moment où, paradoxalement, le club, d'ailleurs cambriolé le 12 juin, perd des adhérents en raison de la fermeture de la piscine et du manque d'animation du bar. Même les moustiques s'en mêlent pour faire fuir les adhérents : une démoustication massive est effectuée en juillet…

Une nouvelle secrétaire à mi-temps, Lydie Figuester, est recrutée en 1993, année de l'achat du premier ordinateur. Avec la reprise de l'augmentation du nombre d'adhérents, son contrat passe à 32 heures hebdomadaires en janvier 1998. En 2001, son poste est partagé entre Eric Ethève, qui cèdera ses 15 heures hebdomadaires en novembre 2003 à Stéphanie Courdavault, et Geneviève Dijoux. En juillet 2005, les horaires du secrétariat sont réduits et décision est prise de ne conserver que Geneviève Dijoux, toujours fidèle au poste en 2018.

Depuis février 2018, celle-ci accueille le public dans un local rénové qui fut autrefois la cabane à outils d'Alain Pajinadon, et ce jusqu'à sa transformation, en 1995, en salle de musculation, un nouvel entrepôt pour le matériel étant alors bâti. Quant à la salle de musculation, après bien des tergiversations, elle sera aménagée dans l'ancienne salle de bridge et de réunions en 2014, l'installation des appareils ayant lieu le 28 octobre sous la pluie.

La restauration au TCMT

Un grand club se doit d'avoir un siège accueillant avec notamment un bar-restaurant digne de ce nom. Il est loin le temps où le bar était tenu par des bénévoles comme Jean-Louis Nallet dans les années 1970. Il a fallu faire appel à des professionnels dont les intérêts ne sont pas ceux d'une association.

Ainsi, au début des années 1990, M. Louiset succède à Aliette Hoareau pour peu de temps puisqu'il abandonne la gestion du bar en décembre 1992 bien qu'il ait été autorisé en mai à accueillir une « clientèle extérieure à condition que cela n'entraîne pas de perturbations dans la vie du club ». Lui succèdent pour un peu plus de trois ans, Jean-Michel Adam de Villiers, qui quitte brutalement la gérance en février 1996, puis M. Sprang pour quelques mois seulement avant qu'elle ne soit cédée pour un franc symbolique à Fabrice Lebon et Pierre Lallemand en septembre de la même année, puis à Jean-Pierre Ethève dont le contrat est rompu dès le 30 avril 1997 au profit de Rico Maillot : la valse des gérants continue. En 2000, le comité directeur du club donne un avis favorable à l'embauche d'Eric Vitry comme barman mais la fermeture durable de la piscine engendre un manque à gagner qui met R. Maillot en difficulté et les relations entre les deux hommes sont difficiles à tel point que le gérant ne souhaite pas proroger son contrat avec le club. C'est le barman salarié, dont la présence et le sens des relations ont entraîné un regain d'animation, qui reprend la gérance à partir de juin 2001 malgré les réticences de la mairie. Le club entame cette nouvelle gérance par une restauration de la cuisine et de la salle du restaurant à hauteur de 100 000 francs.

Toutefois, les relations entre le nouveau gérant et le club ne sont pas claires au point que lors du comité directeur du 4 juillet 2005, Bernard Lucasson, alors secrétaire général, se demande si le bail à renouveler est « légal dans sa forme actuelle ». La question se repose quelques mois

Décembre 1995 : Charles Dreyfus, président de 1992 à 1996, reçoit la médaille de la Fédération française de tennis des mains de son secrétaire général, Jacques Durr.

plus tard, lors de la réunion du comité du 7 mars 2006 qui s'interroge sur la « possibilité d'une convention avec le bar » à quoi celle du 18 octobre répond : « Il faut faire une convention tripartite (mairie + M. Vitry + TCMT). L'avocat de la commune s'en occupe ». Ce ne sera pas fait et les relations vont sensiblement se dégrader jusqu'à la rupture pendant la présidence Gérard qui veut amener le gérant à normaliser sa situation.

Valse de présidents

A l'échelle de la Réunion, le TCMT est certes un géant, mais un géant aux pieds d'argile bien difficile à administrer, d'où la succession de comités directeurs qui s'en chargent avec plus ou moins de bonheur mais toujours avec la bonne volonté de bénévoles pas nécessairement armés pour diriger ce qui est devenu une véritable PME avec des salariés et des installations nombreuses mais fragiles.

Certes, après Charles Dreyfus, président de 1992 à 1996, et Philippe Morel ensuite, Bernard Reffay, aura marqué le club par sa longue présidence, du 5 décembre 1998 au 1er décembre 2006 après avoir été évincé puis réélu début 2005 lors d'une assemblée générale réunissant 180 personnes (un record !), une présidence au cours de laquelle le nombre d'adhérents a « explosé », de nombreux travaux ont été effectués (construction d'un mur d'entraînement, agrandissement des tribunes, aménagement du restaurant et installation d'un nouveau transformateur, par exemple), et pendant laquelle le tournoi *open* est devenu international, une présidence qui, en outre, a eu le souci de faire connaître mieux la vie du club à ses adhérents avec la publication, de 1999 à 2004, d'un modeste bulletin, *TCMT-Infos* (ci-contre la une du n° 4 paru en 1999).

La présidence Reffay et celle de son successeur, Thierry Colleu, sont particulièrement fastes en ce qui concerne les résultats sportifs puisque le TCMT s'adjuge pas moins de 11 titres en Elite du Championnat de la Réunion par équipes sur cette période : six chez les messieurs et cinq chez les dames. D'autres suivront, faisant du TCMT le club le plus titré de l'île chez les dames (à égalité avec le TC Dionysien) et le deuxième chez les messieurs, derrière son principal rival dionysien, le BOTC. Normal, dira-t-on, au moins pour les hommes, eu égard au nombre de moniteurs, donc de professionnels, qui composent l'équipe masculine. Moins normal quand l'on sait que, de tous les clubs importants de la Réunion, le TCMT est celui qui a

TCMT INFOS

LE BULLETIN DU TENNIS CLUB MUNICIPAL DU TAMPON

Octobre 1999 — N° 4 — 1ère Année

INFOS ADMINISTRATIVES

Valérie BATAILLE a remplacé Lydie CALLI depuis le mois d'Août. Elle vous informera sur toutes les questions administratives et sportives relatives à notre Club.

Horaires du Secrétariat

Lundi : 14 H 00 - 19 H 00
Mardi : 9 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 18 H 00
Mercredi : 9 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 19 H 00
Jeudi : 9 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 18 H 00
Vendredi : 9 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 18 H 00
Samedi : 9 H 00 - 12 H 00

Présentation des joueurs invités de l'OPEN 99.

Les têtes de série de l'édition 99 de notre tournoi seront :
Silmane SAOUDI vainqueur du critérium de France, vraisemblablement 1ère série lors de son entrée en lice.
Dimitri LORIN, Fabrice BETTENCOURT et Jérôme LOUSTALOT classés à 1/ 30 comptant tous les trois de nombreuses performances en 1ère série.
Thierry RAJAOBELINA (- 15) meilleur joueur malgache et sans oublier Olivier CAYLA (- 15) ancien 1ère série.

+

Les outsiders seront :
Sylvain MATHIAS - 4/6
Olivier CRIVELARO - 4/6
Jérôme ALMAGRIDA - 2/6
François MOTIER - 2/6
Frédéric DECAMPS - 2/6
Laurent GUILLAS - 2/6
Christian EMIER 3/6

+

les jeunes de la ligue de Côte d'Azur participant au Top Jeunes emmenés par Paul BOVIS et Nadine VACHEROT.

DANS LE CADRE DE «FLORILEGES 99»

OPEN INTERNATIONAL DE LA VILLE DU TAMPON

TROPHEE au relais — CHALLENGE Mémorial Boulay — Nouvelles Frontières

Date de 35 000 F de prix
Du 15 Octobre au 7 Novembre
Toutes catégories Jeunes et Adultes
Date limite d'inscription 8 Octobre
NC 4e série et Jeunes
15 Octobre : 3e et 2e série

MEUBLEC CONFOPLUS — Fougue

Le Mot du Président

Il ne nous a pas été possible d'éditer le bulletin au mois de Juin.
J'espère néanmoins que vous serez satisfaits des travaux terminés ou en cours qui perturbent encore le bon fonctionnement du club mais nous apporteront des améliorations très sensibles dès leur achèvement.
Je remercie dès à présent M. Thien Ah Koon et à travers lui toute la municipalité pour l'aide qu'il nous a apportée, je remercie également tous les employés municipaux et notamment Benoît LAURET et Roger VINCENT pour leur écoute et leur patience.
L'événement sportif de l'année approche : le tournoi est programmé du 15 Octobre au 7 Novembre.
Il sera cette année d'un niveau exceptionnel avec la présence de Silmane Saoudi, récent vainqueur du critérium national et donc champion de France amateur, et de joueurs classés de - 2/6 à - 30.
Je tiens à remercier les nombreux partenaires qui n'ont pas hésité à s'engager à nos côtés pour permettre la réalisation de ce grand tournoi.
Nous ferons tout pour qu'ils soient satisfaits et je vous invite bien sûr à les privilégier.
Venez nombreux encourager les joueurs, venez donner du succès à cette manifestation. Vous pourrez également participer à une loterie très richement dotée.
Nous avons tout fait pour que ce tournoi soit l'événement tennistique de l'année à la Réunion. Le succès dépend maintenant de vous. La pérennité d'un club ne peut dépendre que de quelques bénévoles, le club sera ce que nous en ferons tous ensemble.

B. REFFAY

BULLETIN DE PARTICIPATION — A déposer dans l'urne avant le Dimanche 7 Novembre 15 H 00
Un seul bulletin par personne
Nom — Prénom
Adresse
Tél.

Les aléas d'un site Internet à géométrie variable

Le club ouvre son premier site Internet en 2008. Après mure réflexion, il est décidé de louer les services d'une entreprise spécialisée qui demande, pour ce faire, 10 000 € par an, ce qui n'est alors pas jugé très onéreux. On lit en effet dans le procès verbal d'une réunion du comité directeur que le coût moyen serait plutôt, à l'époque, de l'ordre de 15 000 €. Pourtant, des clubs comme le BOTC et le TC Dionysien ont déjà un site Internet hébergé gratuitement et animé par un bénévole et, par ailleurs, la Fédération propose déjà des sites Internet gratuits.

En 2012, le président Lucasson, jugeant que ce site, irrégulièrement mis à jour, est finalement fort coûteux, et apprenant que le webmestre de la Ligue et du TCD, Philippe Guillot, vient habiter dans le sud, lui demande de s'en occuper moyennant une indemnisation équivalente à celle des joueurs de 2e série, à savoir sa cotisation gratuite. Celui-ci en crée un nouveau (tcmtampon.com) au prix de moins de 5 euros par mois qu'il développera pendant cinq ans, jusqu'à ce jour de septembre 2017 où un courriel du président d'alors lui annoncera, sans préavis ni concertation préalable (!), qu'il est démis de sa fonction de webmestre. Cette version du site (ci-contre en septembre 2012), qui compte alors 85 pages toutes à jour et illustrées de centaines de photos est alors fermée au profit d'un nouveau site qui reprend le nom de domaine initialement choisi, tcmt.re. *Exit* l'ancien chargé de communication de l'IUFM.

Le site a désormais une présentation nouvelle aimablement proposée par un autre sociétaire mais n'est plus régulièrement mis à jour...

Bernard Reffay en 2015.

la plus faible proportion de compétiteurs, tant en tournois qu'en championnats.

En avril 2006, c'est Thierry Colleu (déjà président moins d'un mois en février 2005 !) qui prend en mains les destinées du TCMT pour quatre ans prolongeant la politique de son prédécesseur et obtenant l'ouverture de deux nouveaux courts en dur.

Puis c'est une succession accélérée de présidents : pas moins de six de 2010 à 2018 : Bernard Lucasson (2010-2012), Michel Merrien (d'avril 2012 au 18 décembre 2014), Bernard Reffay à nouveau pour quelques mois, que doit suppléer, suite à sa démission, la vice-présidente Patricia Cœlis jusqu'à l'élection, le 1er avril 2014, de l'ex-trésorier Cédric Gérard qui, lui-même, cède sa place le 23 février 2018 à une nouvelle équipe dirigée par Jean-Philippe Baguet (voir ci-dessous).

Retrouvez le TCMT dans
Histoire du tennis à la Réunion.
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue
ou auprès de l'auteur, 15 €.

LE T.C.M.T. AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **03**

Adresse : 13 rue des Eucalyptus, 97 430 Le Tampon
Téléphone : 02 62 27 11 52 ; 02 62 27 30 91 ; courriel : tennisclub.tcmt@gmail.com ;
site Internet : https://www.tcmt.re

Nombre de licenciés

Installations : onze courts de tennis (4 en terre battue et 7 en résine), une piscine chauffée de 23 mètres, une salle de musculation, une aire de pétanque et un *club house* avec bar-restaurant

au 12 août 2018 : 720
(520 adultes et 200 jeunes de 18 ans et moins)

Formation : **Nicolas Dupret**, **Jérémy Charton**, **Clément Maas**, **Benjamin Simonet**, **Maéva Thiébaud** et **Anaïs Payet**

Le comité directeur

Président : **Jean-Philippe Baguet** (photo)

Secrétaire générale : Danon Lutchmee Odayen
Trésorière : Annette Leclerc

Responsables de commissions :
aménagement extérieur : Thuy Brobecker ; para-tennis : Thérèse Fontaine
travaux : Désiré Vroman ; animation et secrétariat : Carole Rambelo-Manga

Résultats du TCMT dans les championnats de la Réunion

• **12 titres** en Elite chez les messieurs
(de 1981 à 1983, en 1997, de 1999 à 2001, en 2003, 2004, 2010, 2016 et 2018), n° 2 pour le nombre de titres à la Réunion
• **13 titres** en Elite chez les dames (en 1983, de 1995 à 1998, en 2000, 2001, 2004, 2005, 2009 et de 2012 à 2015), record pour la Réunion

Les joueurs les mieux classés en août 2018 : **Clément Maas** (-2/6), **Benjamin Hoareau** (0), **Nicolas Dupret** (2/6) **Jérémy Charton** et **Luckman Asvat** (3/6) et **Ludovic Bertin** (4/6) ;
la joueuse la mieux classée : **Sariaka Radilofe** (1/6), double championne de la Réunion 2018 (2e série & 17-18 ans)

Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
http://www.ligue.fft.fr/reunion

Un club, une histoire (n° 6, août 2018)
Lettre d'information gratuite de la Ligue réunionnaise de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes et mise en pages : Philippe Guillot

Images : Ph. Guillot (pp. 1a, 2a, 5b , 7bc-8),
Institut géographique national (p. 1b).,
coll. N. Badré (pp. 2bd), TCMT (pp. 2c, 3, 5a, 7a), coll. E. Guiraud (p. 5c), coll. Ch. & D. Dreyfus (p. 6)